SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du Sieur Letierce, préposé des Douanes à Zelzaete (Flandre Orientale.)

(Voir le Nº 125 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS.

Le pétitionnaire est né à Douai (France) le 8 septembre 1811, et a habité la ville de Tournai en 4818; il est actuellement préposé des Douanes de 2º classe à Zelzaete; pendant six années il a servi dans l'armée Belge; toutes les autorités consultées le jugent digne d'obtenir la faveur qu'il sollicite; sa demande a été prise en considération par 44 suffrages contre 4.

Le Comte D'ANDELOT